

PROTECTION DES OPÉRATEURS CONTRE POUSSIÈRES, SCIURES ET COPEAUX DE BOIS

FABRICANT DE VOILIERS DE LUXE



LE BESOIN :

PROFITER D'UN DÉMÉNAGEMENT POUR REMETTRE AUX NORMES SON PARC MACHINE

À la suite de l'implantation d'une société du groupe sur le même site, l'entreprise historique (fabricant de voiliers haut de gamme) a dû déménager sa menuiserie dans un autre bâtiment. L'installation existante n'était plus aux normes et n'assurait plus les performances nécessaires à une bonne protection des opérateurs et des outils de production.

L'entreprise disposait d'un parc de 15 machines (Scies, centre d'usinage, toupies, raboteuse, plaqueuse de chant, ponceuse et tables aspirantes) et a souhaité remplacer son installation obsolète d'aspiration centralisée des sciures et copeaux de bois.

Cette nouvelle installation devait assurer une protection complète des opérateurs, garantir la pérennité des outils de production et améliorer la qualité des produits. De plus, l'installation devait être conforme avec la réglementation sur la VLE (valeur limite d'exposition) au niveau des voies respiratoires et les dernières révisions de la directive ATEX (2014).



LA SOLUTION :

UNE INSTALLATION PROTÉGÉANT EFFICACEMENT LES OPÉRATEURS TOUT EN GARANTISSANT UNE QUALITÉ DE PRODUIT SUPÉRIEURE

La première étape a été de proposer un accompagnement complet à la définition du besoin. Ces échanges ont permis d'orienter le client vers la ou les solutions de dépoussiérage les plus adaptées.

Une fois la solution sélectionnée, **NEU-JKF Wood Industry** a réalisé l'installation d'un système d'aspiration à débit compensé et régulé. Cette installation permet d'assurer un débit d'aspiration optimal selon le nombre de machines utilisées en simultané. L'aspiration centralisée est reliée directement aux machines sur les bouches d'aspiration des capots de machines afin de protéger les opérateurs. De l'autre côté le système est relié au dépoussiéreur.

L'originalité de la solution repose sur le fait que le ventilateur (à haut rendement) qui assure l'aspiration est installé après le dépoussiéreur plaçant ainsi l'ensemble en dépression. De ce fait, la matière ne traverse plus la roue du ventilateur ce qui favorise un meilleur rendement des ventilateurs, moins de maintenance et une économie d'énergie. D'où aussi l'utilisation d'un ventilateur standard et non ATEX garantissant des économies au client.

Les déchets sont évacués et stockés dans une benne étanche de 30m³ par l'intermédiaire d'un réseau relié.

Au niveau réglementaire, cette installation est conforme au code du travail (R4412-149) qui impose une valeur limite d'exposition (VLE) au niveau des voies respiratoires strictement inférieure à 1mg/m³ ainsi qu'aux directives ATEX contre les risques d'explosion. Le rejet extérieur est inférieur à 10mg/m³ comme la norme l'impose.

